

NOUVEAUX SENATEURS — ADMISSION
DE

Les deux nouveaux sénateurs ci-dessous sont présentés et admis :

L'honorable WILLIAM McKAY, de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable PATRICK CHAS. MURPHY, de l'Ile du Prince-Edouard.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures.

SENAT.

Séance du vendredi, 29 novembre 1912.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures.

Prière et affaires courantes.

SIEGE DU SENATEUR SULLIVAN.

MOTION.

L'honorable M. LOUGHEED propose, vu l'absence de l'honorable Michael Sullivan durant deux sessions consécutives du Parlement, que son siège devienne vacant conformément au paragraphe 1 de l'article 31 du British North America Act de 1867.

La motion est adoptée.

FIN DU DEBAT.

L'ordre du jour appelle :

Continuation de la prise en considération du discours de Son Altesse Royale à l'ouverture de la deuxième session du douzième parlement, et de la motion de l'honorable M. Daniel appuyée par l'honorable M. Pope, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général en réponse à ce discours.—(L'honorable M. McMullen.)

L'honorable M. McMULLEN: Je n'avais nullement l'intention de faire aucune remarque sur l'adresse. Je voulais rester silencieux et j'aurais gardé le silence si certaines remarques n'étaient pas tombées des lèvres de l'honorable sénateur de la division Victoria (l'honorable M. Cloran). Il a dit que le danger que courait le Canada était dû en grande partie aux relations qui existaient entre notre pays et Downing Street. Il a dit implicitement que sans ces

L'hon. M. McMULLEN.

relations notre pays serait plus en sûreté qu'il ne l'est. J'ai été chagrin d'entendre exprimer ces vues. Je ne croyais pas qu'il y avait dans l'enceinte de cette Chambre un homme capable de se servir d'un pareil langage. Il y avait dans notre pays une association qui exprimait de pareilles idées. Cette association était connue sous le nom d'association féniennne. Elle prétendait que nous devons nous allier avec les Etats-Unis et nous séparer de l'Angleterre. J'espère sincèrement qu'il n'existe plus un seul membre de cette association. Depuis sa disparition, nous avons vécu en paix, convaincus que les nations ont un droit à chérir, que notre existence et notre sécurité comme peuple dépendent en grande partie des relations que nous avons avec la mère patrie. J'espère que cet état de choses continuera. Nous devrions garder de la reconnaissance à l'Angleterre pour les nombreuses faveurs qu'elle a faites à notre pays dans le passé. Nous avons vécu sous son égide dans la plus grande sécurité durant plusieurs années. Depuis la confédération, au moins, nous avons joui d'une plus grande liberté; nous avons virtuellement légiféré pour nous seulement; nous avons appliqué nos lois. Elle ne s'est jamais occupée de nos affaires.

Le Gouverneur général a siégé à sa place, et s'est respectueusement incliné pour sanctionner tous les actes que nous avons adoptés, si je ne me trompe pas. J'aimerais à savoir quel peuple jouit de plus grandes libertés que nous. Et quel peuple devrait être plus reconnaissant que nous pour toutes les libertés et tous les privilèges dont jouit le Canada? Voyez ce que, dans le passé, l'Angleterre a fait pour nous! Elle a jeté les bases de notre grandeur; elle a, en grande partie, construit nos fortifications à Halifax, à Québec, et le long de nos frontières. Elles ont été construites en grande partie, au moins, avec l'argent anglais. Elle a maintenu sur nos rivages, durant des années, un régiment de ses soldats, et elle a eu ici un représentant de sa marine, qui a veillé sur nous et nous a permis de grandir et nous développer. Autant que je puis le savoir, elle n'a jamais exigé un dollar en retour des services admirables qu'elle a rendus au pays. Elle a jeté aussi les bases de notre système de